

■ **CS Sol Sàrl**, à Oron-le-Château, La Forge. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 août 2003. But: travaux de revêtement et de traitement des sols, soit notamment la pose de parquets, tapis, moquettes, linoléums et autres revêtements en matière synthétique. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 19 août 2003: deux véhicules pour CHF 33'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 13'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Charrière Schneuwly Roselyne, gérante avec signature individuelle, et Schneuwly Alain, tous deux de Fribourg, à Vuarmarens, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 8217 du 02.09.2003

(01162182 / CH-550.1.035.869-0)